

Pilule gratuite pour les 15-18 ans : et si cela ne changeait rien ?



La ministre de la Santé, Marisol Touraine, a annoncé mardi sa volonté de présenter un amendement dans le cadre du budget de la Sécurité sociale pour 2013 concernant le remboursement intégral de certains contraceptifs comme la pilule pour les mineurs.

Avec Alain Tamborini

Atlantico : Marisol Touraine souhaite rembourser intégralement certains contraceptifs comme la pilule pour les 15-18 ans. Quel peut-être le véritable impact d'une telle mesure ?

Alain Tamborini : Il faut tout d'abord préciser que cette mesure ne concernera pas toutes les pilules, mais seulement celle de deuxième génération, la troisième génération ne sera pas remboursée, et au contraire sera déremboursée en totalité en septembre 2013.

En outre, **cette annonce va dans le bon sens mais l'impact sera largement limité** En effet, si on s'intéresse plus particulièrement à la pilule la plus prescrite, elle est à 7,5 euros pour les trois mois. Sachant, qu'elle est remboursée à hauteur de 5 euros, la mesure de la ministre de la Santé va permettre **un gain de 2,5 euros pour les jeunes filles mineures qui en bénéficieront** Cela s'explique par le fait que la mesure ne concerne que les pilules deuxième génération qui sont les moins onéreuses. Le gain est donc relativement limité et dans un même temps il faut rappeler que les jeunes filles doivent obtenir une ordonnance et doivent donc passer par une consultation d'un médecin. Il faudrait donc ne pas oublier de favoriser l'accès à la contraception en développant l'accès à la consultation pour les jeunes filles mineures. Pour se faire, il faut donc surtout permettre un accès aisé et rapide à la consultation des jeunes filles.

La pilule demeure un médicament qui a des contre-indications et des effets secondaires. On ne peut pas garantir un accès libre pour la pilule. L'ordonnance est donc obligatoire, contrairement à la pilule du lendemain qui est délivrée sans ordonnance et gratuitement pour les mineurs. Si on veut vraiment enrayer la courbe croissante d'IVG chez les mineurs, il faut essayer d'avoir une meilleure information sur la sexualité et contraception.

En effet, chaque année en France, depuis une vingtaine d'année, environ 200 000 IVG sont réalisées. C'est un chiffre stable dans son ensemble, cependant le seul sous-groupe qui augmente est celui des mineurs qui représente près de 15 000 IVG par an. Aujourd'hui c'est donc un constat d'échec pour les médecins et la collectivité en ce qui concerne la contraception des mineurs. Il faut donc tout faire pour qu'elles évitent de commencer leur vie de femme par cette expérience qui est loin d'être satisfaisante.

Le planning familial doit donc continuer à jouer ce rôle primordiale dans l'information et la contraception.

La pilule est-elle réellement le meilleur moyen de contraception ?

La pilule est surtout le premier moyen de contraception dans toutes les tranches d'âge, sauf après quarante ans où il est rattrapé voire légèrement dépassé par les stérilets. **Si les médecins favorisent souvent ce moyen contraceptif, c'est qu'il y a vraiment une raison, car, quand on la prend bien, est efficace à 100 %.** Elle a aussi des vertus collatérales qui sont notamment des règles moins abondantes, à date fixe et moins douloureuses et elle permet également une amélioration de la qualité de peau. Ce n'est donc pas évident de détrôner la pilule.

Ne faut-il pas également alerter des risques de la pilule, comme ceux liés à la combinaison pilule / tabac ou encore les risques liés à la mauvaise prise de pilule ?

Effectivement, on ne rappellera jamais assez que l'association pilule / tabac constitue une liaison dangereuse. D'autre part, il faut rappeler que la bonne pilule, c'est celle que l'on oublie pas. Beaucoup de femmes qui ont recours à une interruption de grossesse sont sous pilule mais ont oublié de la prendre. Il y a deux solutions pour améliorer la prise de ce contraceptif : tout d'abord, les comprimés « placebos » qui permettent de continuer la prise pendant l'interruption d'une semaine et limiter les oublis lors de la reprise, mais aussi les timbres contraceptifs qui ne nécessitent qu'une prise hebdomadaire ou l'anneau vaginal qui ne nécessite qu'un geste par cycle.

Propos recueillis par Célia Coste